



43 poubelles placées de façon plus rationnelle remplaceront les 80 qui étaient en place.

© Service communication du Grand Périgueux

ENVIRONNEMENT, LOISIRS

Le tri sélectif mis en place sur la voie verte

Le Grand Périgueux est en train de déployer sur la voie verte des poubelles permettant le tri sélectif des déchets de ses usagers.

Publié le 13 novembre 2024

C'est en partant du constat que trop peu de sites dans l'espace public sont équipés de corbeilles de tri que le Grand Périgueux a décidé de munir la voie verte de poubelles permettant de le faire. Et ainsi de montrer le bon exemple en matière de tri des déchets.

Un déploiement qui répond à quatre enjeux



" L'Agglo est soumise à la redevance incitative, avec 16 ouvertures de point d'apport volontaire par an, chaque sac noir supplémentaire coûte 5,22 euros. Nous n'avons que des sacs noirs sur la voie verte. C'est donc assez conséquent puisqu'en juillet nous avons eu entre 8 et 90 0 ouvertures ", Olivier Georgiadès, vice-président du Grand Périgueux en charge des mobilités.

Ce plan de déploiement d'un montant de 54 780 euros TTC a pour objectif de répondre à plusieurs enjeux :

- › Un enjeu environnemental. Aujourd'hui les poubelles dont est équipée la voie verte sont uniquement munies de sacs noirs. Ces nouvelles poubelles vont permettre de réduire la proportion de déchets non valorisables, grâce à des sacs jaunes et des consignes de tri.
- › Un enjeu économique puisqu'en réduisant le volume de sacs noirs on réduira la facture d'enfouissement de ces déchets.
- › Un enjeu social : puisqu'en encourageant les usagers à trier sur la voie verte on les incite aussi à le faire chez eux.
- › Un enjeu sur la pénibilité au travail puisque ce déploiement va aussi être l'occasion de rationaliser les points de collecte et de générer des sacs moins lourds pour les agents qui collectent les déchets.



" Le Grand Périgueux anticipe aussi en se mettant en conformité avec la loi puisqu'à partir du 1^{er} janvier 2025, les collectivités auront l'obligation de proposer aux usagers des gestes de tri dans l'espace public ", Véronique Chamoulaud, responsable d'opérations chez Citéo.

Des poubelles moins nombreuses mais mieux placées

Sur les 28 km de voie verte, le nombre de poubelles était jusqu'à présent de 80. Elles seront remplacées par 42 poubelles dites « biflux » avec une partie pour les déchets recyclables et une pour ceux non recyclables. En effet les points de collectes ont été rationalisés en tenant compte de la fréquentation des différentes portions de la voie verte et de la proximité de tables de pique-nique par exemple.



" C'est d'autant plus judicieux que de nombreuses personnes mangent sur la voie verte et qu'un bon nombre de déchets, dont les emballages, n'avaient rien à faire dans le sac noir ", Olivier Georgiadès.

Le choix a été fait d'avoir deux compartiments de sacs jaunes et un pour le sac noir afin d'encourager les usagers à trier davantage.

Ce déploiement s'accompagne également d'une campagne de communication au message clair « Pensez au tri ! » avec des panneaux aux entrées de voie verte expliquant la démarche et quels déchets vont dans quel sac. Huit pancartes seront ainsi apposées le long du tracé pour sensibiliser le public. Une campagne qui sera aussi déclinée sur les réseaux sociaux afin d'encourager aux bons gestes de tri.



" On retrouvait aussi épisodiquement des déchets ménagers qui n'avaient rien à faire dans nos poubelles, notamment en entrées de voie verte, même si ça reste un phénomène marginal ", Olivier Georgiadès.

Les nouvelles corbeilles de tri mises en service répondent aussi à des problématiques liées à la présence des animaux. Ainsi elles sont posées sur des dalles en béton et fermées sur la partie basse pour résister aux attaques de rongeurs. Mais également sur la partie haute afin que les oiseaux ne puissent pas y pénétrer pour récupérer des restes de repas et répandre des détritiques autour des poubelles.

Un appel à projet

Dans le cadre de ce déploiement, le Grand Périgueux a répondu à l'appel à projets de Citéo (anciennement Éco-emballages) intitulé « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer ».

Citéo accompagne les collectivités dans la mise en place de mesures favorables à la gestion et la valorisation des déchets.

Si la candidature du Grand Périgueux est retenue, l'Agglo pourra bénéficier d'une subvention pour financer une partie de ce déploiement.



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)